HEBDO
Campus

Bulletin d'information du Centre universitaire de Moncton

Vol. 15, no. 20 14 février 1985

Nouveau formulaire pour avocats

La profession juridique de la province attend avec impatience la parution prochaine aux éditions Carswell du **Formulaire de procédure du Nouveau-Brunswick,** un recueil bilingue réalisé pour le compte du Centre de traduction et de terminologie juridiques de l'Université de Moncton.

Rédigé par le juge Paul Godin, de la Cour du Banc de la Reine du N.-B., et le professeur Douglas G. Rouse, c.r. de l'Université du Nouveau-Brunswick, avec l'aide financière du Secrétariat d'État, ce recueil bilingue d'environ 650 pages contient des centaines de formulaires bilingues portant sur chacune des étapes rattachées à la poursuite d'une action devant les tribunaux du N.-B.

L'ouvrage est le fruit d'un travail de plusieurs années initié par l'ancien doyen de l'École de droit de l'U de M, Me Michel Bastarache, et réalisé avec l'assistance de plusieurs collaborateurs.

De l'avis du directeur du Centre de traduction et de terminologie juridiques (CTTJ), Me Gérard Snow, cette publication revêt une importance considérable dans la poursuite des objectifs linguistiques et sociaux de l'Université, des gouvernements et de la profession juridique. "Il n'est pas exagéré de dire que cette publication marquera une étape importante dans l'avancement du droit et de la justice dans les deux langues officielles", a-t-il dit.

Les commentaires des membres de la population et du pouvoir judiciaire reflètent bien la qualité du travail des auteurs: "un outil de travail indispensable, une aide incalculable pour les avocats, un ouvrage de qualité," ne sont que quelques-unes des remarques exprimées à l'endroit de la publication.

Me Michel Bastarache a expliqué que le but de l'ouvrage était d'appuyer les praticiens désireux de travailler en français et de rédiger dans un langage moderne et dans les deux langues des formules adaptées à une situation nouvelle créée par l'adoption des règles de procédure.

Selon lui, le manuel vient s'ajouter à d'autres ouvrages, préparés par le CTTJ, et dont la qualité a déjà été reconnue partout au Canada, notamment les trois tomes du Vocabulaire de la Common Law, la version française des cours d'admission au Barreau, et la traduction des jugements des cours supérieures. Le CTTJ joue ainsi un rôle de premier plan pour faciliter l'intégration du français dans la Common Law.

*Le nouveau **Formulaire de procédure du Nouveau-Brunswick,** produit par le Centre de traduction et de terminologie juridiques de l'École de droit de l'Université de Moncton, était présenté aux membres de la profession juridique lors du congrès annuel de la division du Nouveau-Brunswick de l'Association du Barreau canadien, qui se tenait à Moncton au début du mois. Cet imposant recueil bilingue paraîtra à l'été aux Éditions Carswell. Dans l'ordre habituel, on aperçoit le professeur Roger Bilodeau, secrétaire de rédaction; le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, M. Léonard LeBlanc; le professeur Gérard Snow, directeur du CTTJ; le vice-recteur à l'administration, M. Médard Collette; et l'ancien doyen Michel Bastarache, créateur du projet.*

France-Acadie

Cette année, la Société nationale des Acadiens (SNA) coordonnera la sélection des livres pour le prix littéraire France-Acadie 1984.

Les intéressés sont priés de faire parvenir dix exemplaires de leur publication 1984 au plus tard le vendredi 1er mars à la Société nationale des Acadiens, Maison Pascal-Poirier, case postale 908, Shédiac, N.-B. E0A 3G0 (532-9829).

Elus au comité de rédaction de la revue Égalité

Les professeurs Melvin Gallant (Études françaises), Yvon Fontaine (Droit), Isabelle McKee-Allain (Sociologie), Léon Thériault (Histoire) et Fettene Befekadu (Économie) ainsi que Mme Agathe Arsenault ont été élus au comité de rédaction de la revue **Égalité** pour l'année en cours.

La revue **Égalité** est indépendante et publiée par la Société acadienne d'analyse politique, sous la présidence du professeur Gérard Snow (directeur du CTTJ — Droit). Le professeur Melvin Gallant en est le vice-président et rédacteur en chef des publications, tandis que M. Charles Zama (juriste au CTTJ) en est le secrétaire-trésorier.

La société prépare un colloque sur le thème **L'Acadie de demain: de la protection linguistique au développement économique,** qui aura lieu les 15 et 16 mars sur le campus. Ce colloque est organisé avec la collaboration de Luc Desjardins, étudiant en droit, et Louis Giard, traducteur au CTTJ. Les détails de ce colloque seront publiés dans le prochain numéro de la revue **Égalité**.

Le comité de rédaction planifie déjà le numéro d'automne qui portera essentiellement sur la question de la pêche en Acadie. La question sera étudiée sous toutes ses facettes: historique, économique, politique, etc. Quiconque désire collaborer à ce numéro voudra bien communiquer avec le professeur Léon Thériault.

Ce soir, Jour de la St-Valentin, le Service des loisirs socio-culturels du CUM présente une comédie burlesque de Normand Gélinas, ***Mon mari est un extra-terrestre.*** *Cette pièce est présentée à l'auditorium des Sciences de l'éducation, à 20h30. Les billets sont disponibles aux deux Librairie Acadienne ainsi que ce soir, au guichet, au prix de 10$ pour les étudiants et l'âge d'or et 12$ pour les adultes.*

Convocation

La Société historique acadienne vous convoque à une conférence de son nouveau président, Me Alonzo LeBlanc, qui aura lieu ce soir à 19h45, au local 206 de la Faculté des Arts, au Centre universitaire de Moncton.

Le thème de cette conférence portera sur **Arthur LeBlanc, violoniste virtuose;** la vie et l'oeuvre de ce grand ambassadeur acadien, sa jeunesse à Saint-Anselme, ses études à Québec et à Boston et ses succès à Paris.

Tous sont bienvenus.

Soirée de banderoles

Dans le cadre du carnaval étudiant au Centre universitaire de Moncton, la communauté universitaire est invitée à participer à une **soirée de banderoles** qui aura lieu le vendredi 15 février, à compter de 19h30, lors de la partie de hockey qui opposera les Aigles Bleus de l'Université de Moncton aux Panthers de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Un jury sera sur place et déterminera les gagnants qui se mériteront respectivement des montants de 50$, 30$ et 20$.

Le comité organisateur du carnaval anticipe donc une participation sans précédent puisque, comme on le sait, cette partie de hockey pourrait être déterminante pour les Aigles Bleus. C'est donc un rendez-vous à l'Aréna Jean-Louis-Lévesque.

Lorsque ce texte a été rédigé, les Aigles Bleus occupaient le premier rang de l'Association sportive interuniversitaire de l'Atlantique.

Etudiants du MBA à une compétition d'étude de cas

Quatre étudiants du Centre universitaire de Moncton ont participé à la compétition d'étude de cas, tenue à la fin janvier, à l'Université Concordia.

Les préparatifs pour la compétition ont débuté au semestre d'automne avec la formation de trois équipes locales composées d'étudiants et d'étudiantes en administration des affaires (MBA).

Le professeur et directeur du programme de maîtrise en administration des affaires, Ahmed Ben-Hassine, a d'abord préparé les équipes à l'étude de cas ou de problèmes rencontrés habituellement dans les grandes entreprises. Ensuite, lors des éliminatoires tenues avant Noël, un jury composé d'entrepreneurs de la région de Moncton, ainsi que de professeurs de l'Université, a choisi la meilleure équipe à partir des mêmes critères utilisés à Concordia. C'est ce groupe de quatre étudiants du CUM qui a représenté le Bleu et Or aux compétitions nationales tenues à la fin janvier.

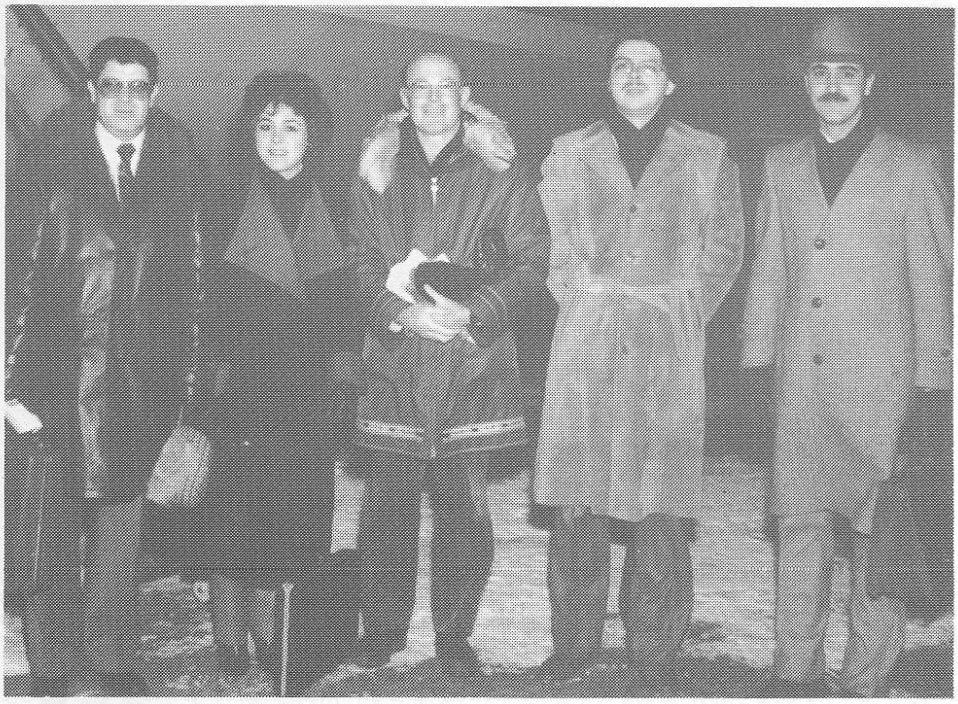

La photo nous laisse voir les étudiants à la maîtrise en administration des affaires de l'Université de Moncton qui ont participé à la Compétition nationale d'étude de cas d'administration d'entreprises, tenus dernièrement à l'Université Concordia. De gauche à droite, on remarque le professeur et directeur du programme de MBA, Ahmed Ben-Hassine, et les quatres étudiants, Liette Dumas, Frédéric Grognier, Serge Guillemette et Gilles Gervais.

Seize universités canadiennes se sont rencontrées à Montréal afin de disputer les honneurs de ce championnat annuel. Les équipes devaient résoudre des problèmes typiques à ceux retrouvés dans l'industrie privée. Les participants, munis seulement d'une étude de cas, de calculateurs électroniques, de matériel de bureau et de leur propre capacité d'analyse, mettaient de l'avant, par écrit, des solutions possibles aux problèmes soulevés, et cela à l'intérieur des quatre heures allouées à cet effet.

Ensuite, chaque équipe défendait les résultats de sa recherche. Le jury était composé de près de 75 personnes, des hommes et femmes d'affaires de la région montréalaise. Les équipes devaient faire la présentation de trois cas pendant les deux jours de compétition.

L'Université de Moncton a très bien réussi, battant l'Université Laval, et l'équipe championne de l'an dernier, l'École des hautes études commerciales, mais faisant match nul contre la gagnante du championnat, l'Université McGill. Toronto a décroché le deuxième rang alors que Sherbrooke a terminé troisième. Les champions ont reçu le prix d'excellence de 2 000$.

En fin de compte, tous sont gagnants parce que c'est une occasion unique de rencontrer des représentants de grandes compagnies qui sont parfois à la recherche de jeunes administrateurs talentueux. Et quelle meilleure façon de démontrer ses compétences au niveau administratif tout en faisant connaître l'Université de Moncton.

Réunion spéciale

Les directeurs des programmes de MBA présents au championnat ont profité de l'occasion pour faire un tour d'horizon des programmes de maîtrise offerts à travers le pays. D'après le directeur du programme de MBA de l'U de M, l'accent a été mis sur l'adaptation des programmes d'études aux changements perçus dans l'environnement économique afin de mieux répondre aux besoins réels du monde des affaires.

En somme, ce fut une rencontre qui s'est avérée très profitable pour les étudiants, administrateurs et entrepreneurs.

Le 5e concours annuel se tiendra l'an prochain, à Concordia toujours, qui finance cette rencontre avec l'appui de l'industrie privée depuis déjà quatre ans.

Concert

Dans le cadre de sa série de concerts pour l'année 1984-85, le Département de musique de l'Université de Moncton vous invite à assister à un concert conjoint, présenté par l'orchestre d'harmonie de l'École de musique Richelieu d'Edmundston Inc. (35 musiciens) et l'orchestre d'harmonie du Département de musique de l'Université (35 musiciens - fanfare), le dimanche 17 février, à 14 heures, à l'auditorium de la Faculté des sciences de l'éducation.

Au programme, des oeuvres de Powers, Vivaldi, Bach, Rodriguez, Elgar, Smith, etc., représentant des styles variés comme le classique et le populaire.

Les athlètes du mois de janvier

Deux joueurs de volley-ball ont été nommés récemment meilleurs athlètes du mois de janvier au Centre universitaire de Moncton. Il s'agit de Huberte Jaillet, de Bouctouche, et de Gilles Boudreau, de Fredericton.

Huberte Jaillet évolue avec l'équipe de ballon-volant du CUM depuis deux ans comme bloqueuse de centre. Sa grande taille lui permet de dominer plus facilement le jeu. C'est un avantage qui lui aide énormément à l'attaque mais qui, en revanche, la ralentit à la défense.

Avoir décroché le titre de meilleure athlète lui plait beaucoup. "C'est une surprise heureuse", affirme la jeune athlète, "à laquelle je ne m'attendais pas". Huberte pratique le volley-ball depuis la 9e année à Bouctouche et continue de le pratiquer parce que ça lui permet "de rencontrer beaucoup de monde et de se faire des amis".

Enfin, elle croit que l'équipe de l'U de M a de bonnes chances de se rendre en partie finale de la Ligue interuniversitaire de l'Atlantique car, souligne-t-elle avec franchise, "même si notre défensive paraît parfois faible, l'attaque des Anges demeure forte et convaincante".

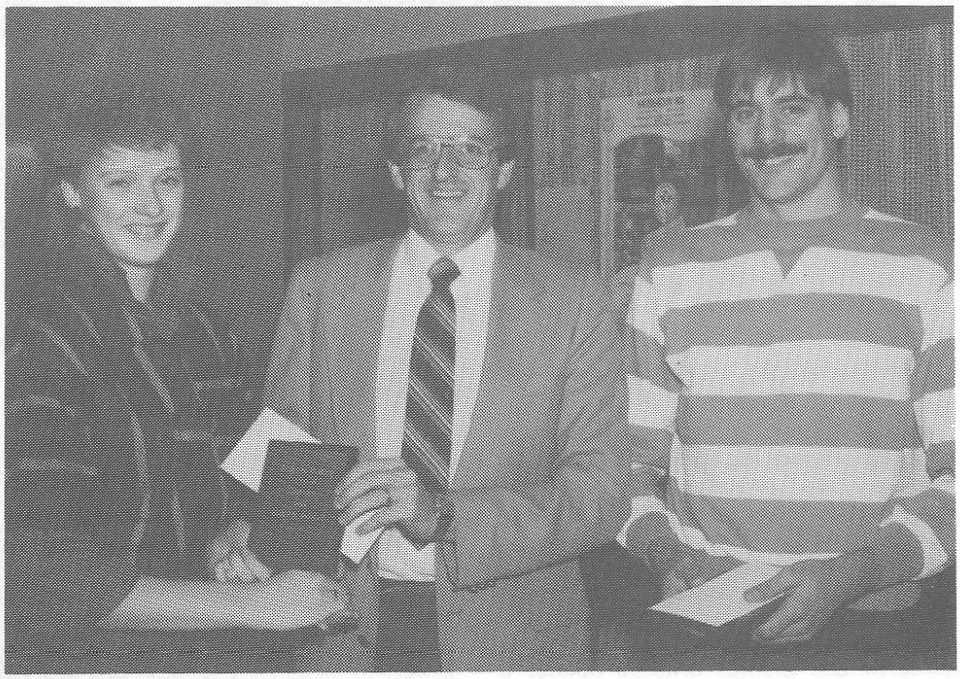

La photo nous laisse voir, dans l'ordre habituel: Huberte Jaillet, de Bouctouche, athlète féminine du mois, recevant une plaque commémorative du représentant du Club des Aigles Bleus, Louis LeBlanc; et Gilles Boudreau, de Fredericton, athlète masculin du mois.

La formation bleu et or occupe le 3e rang du classement avec une fiche de huit gains et deux revers. En fin de semaine prochaine, le Championnat de l'Atlantique aura lieu à l'Université Mount Allison, soit les 22, 23 et 24 février. C'est une rencontre à ne pas manquer car elle décidera des représentants de l'Est du Canada au championnats nationaux.

Volley-ball masculin

L'équipe masculine de volley défendra également les honneurs du Bleu et Or, en fin de semaine prochaine, à Mount Allison. En tête de la formation locale, on retrouvera certes l'autre athlète du mois, Gilles Boudreau, attaquant pour les Aigles depuis déjà quatre ans.

"C'est un honneur", dit-il, "de remporter le titre de meilleur athlète. Ca prouve également que le niveau de jeu augmente parce que c'est la première fois depuis longtemps qu'on honore le ballon-volant masculin".

Jusqu'ici, le Bleu et Or détient une fiche respectable de six victoires et six revers, ce qui le place au deuxième rang du classement. Gilles attribue ce succès à l'esprit d'équipe qui, selon lui, est plus fort que jamais, spécialement depuis l'arrivée du nouvel entraîneur, Michel Paiement.

Comme Gilles nous l'explique, "le jeu est davantage axé sur l'effort collectif. C'est un système qui aide chaque joueur à atteindre son potentiel." De plus, il affirme que l'équipe démontre beaucoup de force à l'attaque, chaque membre de la formation jouant bien à plusieurs positions.

La championnat canadien aura lieu l'an prochain à Moncton. Or, les hommes de Michel Paiement se préparent déjà à affronter les meilleures équipes du Canada.

Pour sa part, Gilles croit, qu'au niveau national, les chances de l'équipe du CUM sont bonnes, car sur le plan individuel, le talent ne manque pas. Il s'agit de bien travailler le jeu d'équipe, ce qui semble d'ailleurs déjà se faire avec succès.

Une chose est certaine, si les Aigles du volley continuent d'améliorer leur rendement, les prédictions de Gilles Boudreau se réaliseront certainement, à la grande joie des partisans du ballon-volant universitaire.

Conférence

M. Bernard Bernier, professeur d'études de l'Asie de l'Est à l'Université de Montréal, donnera une conférence portant sur les **Relations de travail industriel au Japon,** le mardi 5 mars, à 14h30, au local 114 de la Faculté des arts du Centre universitaire de Moncton.

Le conférencier est l'auteur d'un livre intitulé **Breaking the Magic Circle: Religion in a Japanese Village** (Cornell 1975) et d'articles dans les revues savantes en français et en anglais, dont "Le système d'emploi à vie au Japon: réexamen et interprétations".

Présentement, M. Bernier mène un projet de recherche en vue de la publication très prochainement d'un livre en deux tomes sur les relations de travail industriel au Japon.

M. Bernier sera l'invité du Département d'histoire-géographie, et l'organisation de la conférence est réalisée avec la participation du comité régional de l'ACFAS.

Concert

Dans le cadre de sa série de concerts pour l'année 1984-85, le Département de musique de l'Université de Moncton vous invite à assister à un concert donné par une de ses étudiantes, Lisa Roy, en interprétation chant, le dimanche 17 février, à 20 heures, à la chapelle de l'Édifice Taillon.

Pour l'occasion, Mlle Roy sera accompagnée au piano par Suzan Warren. Au programme, des oeuvres variées. L'entrée est libre.

Folklore international

Depuis le début janvier, la radio communautaire CKUM-MF présente une série d'émissions consacrée au folklore international, intitulée **Musique du monde.**

Cette série est réalisée et animée par Ronald Labelle, folkloriste au Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton. Les émissions ont lieu tous les lundis soirs, de 20 heures à 21 heures, au 105,7 de la bande MF.

Voici le programme complet pour les semaines à venir: du 4 au 11 février: Les Cajuns de la Louisiane; 18 février: Le son écossais du Cap-Breton; 25 février: Folklore terreneuvien; du 4 au 11 mars: Folklore d'Irlande; 18 mars: Folklore d'Écosse; 25 mars: Folklore d'Angleterre; 1er avril: Musique bretonne; 8 avril: Folklore de la France; et le 15 avril: Folklore allemand.

Conférences

M. Jacques LeBlanc, ingénieur avec Acadia Consultants & Inspectors Ltée, donnera une conférence sur "l'exécution des travaux pour le remplacement d'une conduite d'eau traversant la rivière Northwest Miramichi", à Newcastle, et sur le "Projet de revitalisation du centre-ville de Moncton", le mardi 19 février, au local A-202 de la Faculté des sciences et de génie, à 19 heures.

M. Fernand Babin, ingénieur pour Transports Canada, donnera une conférence sur "La construction et l'entretien des aéroports au Nouveau-Brunswick", le mercredi 20 février, au local D-102 de la Faculté des sciences et de génie, à 13h30.

Lors d'une conférence, tenue récemment à l'École de droit de l'Université de Moncton, Me Félix Cacchione, d'Halifax, a relaté les événements entourant ***le cas Donald Marshall,*** *autochtone de la Nouvelle-Écosse incarcéré injustement pour meurtre. D'après Me Cocchione, le système judiciaire dans son ensemble fonctionne bien mais dans l'intérêt de la justice et de la vérité, il faut présenter tous les éléments de preuve lors d'un procès, "même ceux qui ne font pas notre affaire". La photo nous montre, de gauche à droite, Joel Rochow, étudiant et organisateur; James Lockyer, doyen de l'École de droit; Me Félix Cacchione; et Denis Richard, étudiant et organisateur.*

Journée "portes ouvertes"

De 400 à 500 élèves des écoles secondaires de la province sont attendus au Centre universitaire de Moncton le 19 février prochain alors qu'aura lieu la journée "Portes ouvertes".

Selon le responsable de la journée, M. Roland LeBlanc, le but de cette activité est de permettre aux élèves intéressés à poursuivre des études universitaires de se familiariser avec les cours et les programmes d'études offerts à l'Université, de visiter les installations et d'échanger avec le personnel et les étudiants.

M. LeBlanc a indiqué que des groupes d'élèves provenant de la plupart des écoles secondaires francophones de la province feront le trajet à Moncton par autobus ou par train afin de participer à diverses activités organisées spécialement à leur intention. "Les élèves auront l'occasion de prendre le repas du midi à la cafétéria, de visiter la bibliothèque, les résidences, le CEPS, de rencontrer le conseil étudiant et la direction de la faculté ou de l'école de leur choix," a-t-il dit.

Afin d'enrichir davantage leur séjour sur le campus, les salles de cours seront ouvertes pour accueillir ces visiteurs. Chaque élève aura ainsi l'occasion d'assister à un cours qui correspond au programme qui l'intéresse particulièrement.

La journée "Portes ouvertes" est une activité qui a débuté il y a deux ans, à l'occasion du 20e anniversaire de l'Université, et qui depuis, est reprise à chaque année.

Vente de matériel usagé

Il y aura vente de matériel usagé le samedi 16 février, de 8 heures à midi, au sous-sol de l'édifice Taillon.

Cette vente ne s'adresse qu'à la communauté universitaire et se fera sur une base de premier venu, premier servi. Cette vente comprendra différents articles, notamment des portes, des lumières, des fluorescents, de l'équipement de bureau, etc.

Les intéressés à se rendre sur place pourront contacter M. Clarence Gagnon, au poste téléphonique 858-4148. Il faudra emprunter la porte d'entrée 088.

*Quatre étudiants de l'École de droit de l'Université de Moncton ont reçu récemment des **bourses de recrutement** offertes par la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick. Au montant de 2 000$ et de 4 000$, ces bourses sont prélevées d'un fonds spécial de 300 000$ que cette fondation alloue à chaque année à divers projets, tels les bibliothèques de droit, les programmes d'études à temps partiel, les systèmes informatisés, les revues, conférences et voyages de perfectionnement. Dans l'ordre habituel, la photo nous laisse voir Pierre Roussel, Martine Richard, Marie-Claude Bélanger-Richard, Me Ian Whitcomb, président de la Fondation du droit au Nouveau-Brunswick; et Hélène Beaulieu.*

*La photo nous laisse voir un groupe d'étudiants de l'École de droit de l'Université de Moncton, tous **récipiendaires de bourses de mérite** offertes par la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick. Le montant accordé varie entre 1 000$ et 3 000$. Les boursiers sont, dans l'ordre habituel, Daniel Mathieu, Denis Richard, Denise LeBlanc, Marie-Claude Bélanger-Richard, Gilles Beaulieu, Me Ian Whitcomb, président de la Fondation du droit au Nouveau-Brunswick; Bertin Thériault, Ivan Robichaud et Martin Aubin.*

En bref...

Le Centre d'études acadiennes vient de publier le cinquième numéro de son bulletin intitulé **Contact-Acadie.** On y retrouve un compte-rendu des principales activités du Centre ainsi que des secteurs généalogie, archives et folklore.

Depuis le mois d'octobre, le Centre d'études acadiennes ouvre ses portes tous les mardis soirs, de 19 heures à 22 heures, en plus des heures régulières, qui sont de 8h30 à 12 heures et de 13h à 16h30.

L'ouverture le mardi soir fait suite aux nombreuses demandes de la part du public qui a, jusqu'à maintenant, répondu très favorablement à cette initiative. C'est M. Stephen White, généalogiste, qui assure le service.

Le Centre d'études acadiennes a récemment fait réimprimer l'ouvrage du sénateur Pascal Poirier intitulé **Le glossaire acadien.** Ce glossaire, qui est un ouvrage de référence essentiel à quiconque s'intéresse à l'Acadie, est une fois de plus disponible au Centre d'études acadiennes et à la Librairie acadienne de l'Université de Moncton. Le **Glossaire acadien** comprend cinq fascicules et se vend 15$.

Le Centre d'études acadiennes participe à un important projet parraîné par le Regroupement des centres d'études et de recherche en civilisation canadienne-française. Le projet, intitulé **Héritage de la francophonie canadienne,** implique la participation de chercheurs oeuvrant dans des centres de recherche dans neuf provinces du Canada, de l'Alberta à Terre-Neuve.

La contribution acadienne sera assurée par Georges Arsenault, de l'Université de l'Ile-du-Prince-Edouard, par Neil Boucher, du Centre acadien de l'Université Ste-Anne, et par Ronald Labelle, du Centres d'études acadiennes de l'U de M.

Le projet, qui a reçu l'appui du Secrétariat d'État, vise à reconstituer les traditions orales, les coutumes folkloriques et les autres faits de la culture spirituelle présents dans les milieux français régionaux du Canada. La coordination de ce projet est assurée par le CELAT de l'Université Laval.

Colloque sur l'Acadie de demain

Comme annoncé en novembre dernier, un colloque traitant de **L'Acadie de demain, de la protection linguistique au développement économique,** se tiendra les 15 et 16 mars, à l'Édifice Taillon du Centre universitaire de Moncton.

Organisé par la revue Égalité, ce colloque portera principalement sur la dimension économique de la question politique acadienne. Cette priorité accordée à l'économie coincide avec le besoin d'activer la réflexion économique en Acadie du Nouveau-Brunswick.

Selon le coordonnateur, M. Luc Desjardins, ce colloque est organisé de façon à favoriser les échanges entre les participant(e)s. Des ateliers de discussion et des plénières permettront à toutes et à tous de s'exprimer librement.

M. Desjardins ajoute que des panelistes proviendront de toutes les régions acadiennes de la province et seront des "practiciens" dans leur secteur d'activité.

Ce colloque sera divisé en trois parties qui seront successivement l'aspect socio-économique, l'aspect structurel et l'aspect politique.

En ce qui a trait à l'aspect socio-économique, un sous-thème portera sur **La question du pouvoir en Acadie: une question économique?** Les invités proviendront des secteurs du service, de l'industrie, du commerce et des syndicats.

L'aspect structurel, quant à lui, portera sur **La revendication culturelle à la revendication structurelle.** Les intervenants proviendront des secteurs de la pêche, de l'agriculture, des municipalités, de la culture et des sports. Des juristes seront également présents.

Le sous-thème de l'aspect politique traitera **Des structures de pouvoir: comment y arriver?** Parmi les sujets qui seront abordés, mentionnons les partis traditionnels, le mouvement politique, l'internationalisation de la question acadienne et les revendications territoriales.

Ce colloque est ouvert à tous. Les frais d'inscription seront de 20$ pour le public en général et de 10$ pour les étudiants.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter la revue Égalité, a/s de M. Luc Desjardins, coordonnateur, case postale 2815, succursale A, Moncton, N.-B. E1C 8T8.

Séminaire

L'Éducation permanente de l'Université de Moncton organise un séminaire de 12 heures sur **Comment vaincre le stress.**

Ce séminaire, aura lieu les lundis soirs 18 et 25 février ainsi que les 4 et 11 mars, de 19 heures à 22 heures, au local 536 de l'Édifice Taillon. Le coût est de 75$ et un maximum de 25 participant(e)s seront acceptés.

La personne ressource sera M. Clément Loubert, professeur agrégé au Département de psychologie de la Faculté des sciences sociales du Centre universitaire de Moncton. M. Loubert abordera quatre thèmes en tentant d'identifier le stress et ses effets dans la vie personnelle, familiale et professionnelle d'un individu.

Le format pédagogique comprendra des présentations formelles des thèmes par l'animateur, des discussions et échanges structurés avec les participants et des mises en situation et exercices pratiques.

On peut s'inscrire à ce séminaire en communiquant avec l'Éducation permanente, local 358, Édifice Taillon. (858-4121).

Martin Mujica au Pérou

Martin Mujica, professeur du Département de sociologie, a participé récemment à un Séminaire international sur les nouvelles technologies de communication et les politiques culturelles, qui a eu lieu à Lima, au Pérou.

Ce séminaire était organisé par l'Institut pour l'Amérique Latine (IPAL), avec le parrainage du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada, du ministère de la Coopération des Pays-Bas et de l'UNESCO.

Les participants provenaient de 18 pays et plusieurs institutions internationales étaient aussi représentées (Nations-Unies, UNESCO, ONUDI-Organisation des Nations-Unies pour le développement industriel, UIT-Union internationale des télécommunications, le Pacte Andin, l'Association internationale d'études et recherches sur l'information, l'Association mondiale pour la communication chrétienne).

Le professeur Mujica a présenté une communication sur le projet de recherche que l'IPAL réalise actuellement sur le thème du séminaire international et dans lequel il contribue comme chercheur-associé.

Les pays représentés étaient l'Allemagne fédérale, l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Canada, le Chili, la Colombie, Cuba, l'Équateur, les États-Unis, la France, la Hongrie, le Mexique, le Pérou et Royaume-Uni, le Sri Lanka, l'Uruguay et le Vénézuela.

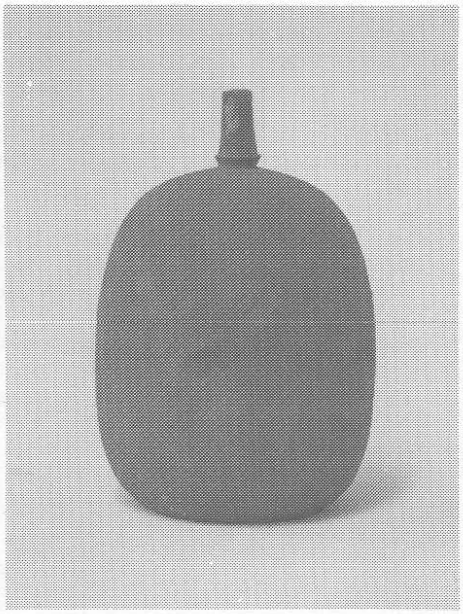

*La Galerie d'art de l'Université de Moncton présente jusqu'au 3 mars, une trentaine de **pièces en céramique** tirées d'une collection privée de Moncton. Des céramistes de six provinces du Canada sont représentés. Les techniques utilisées sont variées comme, par exemple, le grès, la porcelaine, faïence et raku. Dans la photo, une céramique de Ronald Goguen, de Cocagne.*

Fonds d'urgence pour l'Éthiopie

En juin 1984, l'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC), un organisme non gouvernemental qui oeuvre dans le domaine du développement international, a mis sur pied un programme de secours visant à apporter aux populations de l'Ogaden, en Éthiopie, des vivres et du matériel médical.

Pas une goutte de pluie n'est tombée depuis juin dernier sur cette région qui se trouve donc à présent dans une situation aussi dramatique que celle qui sévit déjà dans le Nord du pays.

L'équipe de l'EUMC, constituée de cinq Canadiens et de quinze Éthiopiens, travaille actuellement dans l'Ogaden à l'organisation de la distribution des vivres et des médicaments de secours.

Par l'entremise de son secrétariat, à Ottawa, de son bureau de Montréal et des trente comités locaux répartis dans tout le Canada, l'EUMC fait appel à votre générosité pour qu'augmentent les quantités de vivres et de médicaments à distribuer.

En contribuant au Fonds d'urgence pour l'Éthiopie, vous donnez à des milliers de familles qui meurent de faim l'aide dont elles ont désespérément besoin. Le produit de votre aide sera distribué directement par le personnel de l'EUMC sur place en Éthiopie méridionale.

Soyez généreux et faites parvenir votre don à l'adresse suivante: 1650 rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec, H3H 1C9 ou Case postale 3000, succursale C, Ottawa, Ontario K1Y 4M8.

Les Aigles Bleus: une défaite, une victoire

Les hockeyeurs de l'U de M ont perdu samedi contre l'Université Dalhousie au compte de 4 à 3 dans un match chaudement disputé à Halifax. Benoit Doucet a compté deux buts alors que Daniel Côté en a compté un. Les Aigles ont enregistré 51 lancers au but, dont 21 dans la dernière période, contre 26 pour Dal. Toutefois, malgré l'effort concerté des Aigles, la victoire leur échappa, laissant peu d'espoir de terminer au premier rang du classement.

Le lendemain, les Aigles ont facilement défait les représentants d'Acadia au compte de 8 à 0. Ils joueront probablement contre cette même équipe lors des demi-finales de l'ASIA prévues pour les 21, 23 et 24 février.

Dans la rencontre de dimanche contre Acadia, François Sills a compté 3 buts, Claude Vilgrain, deux, Daniel Côté, deux, alors que Serge Roy fut l'auteur du dernier.

Claude Vilgrain se retrouve maintenant au premier rang des compteurs avec 61 points, devancant son proche rival, Greg Gravel de la province insulaire.

Les Aigles ont encore un match à jouer avant la fin de la saison régulière. Cette rencontre, contre les Panthers, aura lieu le vendredi 15 février, 19h30, à l'Aréna Jean-Louis Lévesque. Si les Aigles gagnent et les Panthers subissent un revers ou font match nul le lendemain contre Mount Allison, l'U de M pourrait vraisemblablement reprendre la première place du classement. Ces deux équipes se sont rencontrées deux fois cette saison, les Panthers gagnant les deux parties 5 à 2 et 14 à 4.

Athlétisme: championnat atlantique

Plus de 300 athlètes venus de divers clubs et universités du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve se sont disputés les honneurs du Championat annuel de l'Atlantique qui a eu lieu en fin de semaine, au Ceps.

Chez le Bleu et Or, Robert Losier a terminé en première place au 50 mètres avec un temps de 6,1 secondes, tandis que Claude Gagnon a remporté les honneurs au 200 m et au 400 m en 23,6 s et 51,6 s respectivement.

Ont terminé deuxième, Jacqueline Maillet au 3 000 mètres, avec une performance exceptionnelle de 10 min 26 s, Jean François Richard au 200 m en 24 s, Daniel Dionne au 50 m en 6 s, de même que Gisèle Bilodeau au saut en hauteur avec 1 mètre 67.

Sylvin Savoie a décroché la troisième place au 400 m avec un temps de 53,6 s tandis que Arthur Long a terminé troisième au lancer du poids avec un lancer de 12 m 08, une de ses meilleures performances jusqu'ici.

Enfin, mentionnons la victoire d'un ancien de l'U de M, Mike Taylor au 3 000 mètres en 8 min 47 s. Gilles Gautreau de l'U de M a terminé troisième.

Au volley, les Anges victorieuses

Les filles de Daniel O'Carroll ont remporté les deux rencontres jouées en fin de semaine contre Acadia aux comptes identiques de 3 à 0. Le Bleu et Or se retrouve au deuxième rang du classement avec 10 victoires et 2 revers derrière Dalhousie.

Chez les gars, le Bleu et Or a battu UNB 3 à 2 mais a subi un revers aux mains de Dalhousie et Memorial, les laissant en troisième rang du classement.

Les championnats universitaires d'athlétisme et de volley-ball auront lieu, cette année, la fin de semaine du 22 février. La saison s'achève et les porte-couleurs de l'U de M se retrouvent en bonne position pour bien figurer lors des finales de l'ASIA.

HEBDO Campus

Ce bulletin est publié par le Service de l'information et des relations publiques du Centre universitaire de Moncton et distribué gratuitement à la population universitaire.

Directeur du Service: Paul-Emile Benoit
Rédacteurs: Maurice Lavigne et William Thériault
Secrétaire: Nicole Cormier
Montage: Lise Robichaud

Tous les textes, communiqués et autres renseignements doivent être expédiés **au plus tard le jeudi** pour publication la semaine suivante, au:

Service de l'information et des relations publiques
Local 300, Pavillon Taillon
Centre universitaire de Moncton
Moncton (N.-B.) E1A 3E9 Téléphone: (506) 858-4129